

CONDITIONS GENERALES

d'acquisition en ligne des prestations

de l'Office cantonal de la culture et du sport (en abrégé OCCS)

Édition juin 2017

1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales régissent les **demandes de délivrance d'une carte d'accès à la culture et au sport pour les jeunes**.

L'Office cantonal de la culture et du sport délivre un seul type de carte.

Toute utilisation du site internet de l'Etat de Genève pour effectuer la démarche mentionnée ci-dessus implique l'acceptation expresse et sans réserve des présentes conditions générales.

L'OCCS est en droit de modifier, en tout temps et sans préavis, les présentes conditions générales, en postant en ligne les nouvelles conditions applicables. Ces modifications et conditions supplémentaires entrent en vigueur immédiatement au moment de leur publication sur le site Internet de l'Etat de Genève.

2. Coût

La délivrance de la carte est soumise à un prix variable (tarif normal ou tarif réduit).

Le tarif réduit s'applique uniquement dans le cas où le bénéficiaire de la carte dispose également de la carte famille "Gigogne" (<http://ge.ch/population/prestations/carte-gigogne>).

Ce prix est entendu toutes taxes et frais compris. Il peut en tout temps être adapté aux modifications réglementaires.

Le prix à payer est celui en vigueur au moment de l'enregistrement de la demande sur le site internet de l'Etat de Genève.

3. Modalités

Après avoir rempli de manière complète et exacte le formulaire en ligne, le demandeur doit alors suivre les instructions données à l'écran pour confirmer avoir pris connaissance et accepter les présentes conditions générales.

En cliquant sur *Valider*, le demandeur peut alors accéder au formulaire de saisie des informations pour le paiement. Le paiement de la carte doit être effectué par carte de crédit VISA, Mastercard ou Postcard.

Une fois son paiement accepté, un écran de confirmation s'affiche.

A partir de ce moment, sa commande est transmise au service concerné pour traitement dans les 2 jours ouvrables.

En cas de rejet de la demande pour des raisons légales, le demandeur en sera informé et sa carte utilisée pour le paiement sera re-créditée du montant de l'achat.

En revanche, dès que la carte a été expédiée, aucun remboursement ne sera consenti.

4. Sécurité des paiements

L'Etat de Genève garantit un service de paiement sécurisé et certifié respectueux des recommandations sur les informations véhiculées lors des paiements en ligne (<https://pcisecuritystandards.org>).

Pour protéger les utilisateurs contre une éventuelle intrusion, les informations relatives à la carte bancaire ne sont pas enregistrées sur les serveurs de l'Etat de Genève.

Ni l'OCCS, ni l'Etat de Genève ne saurait être tenu responsable de l'utilisation abusive ou usurpée d'une carte de crédit.

5. Connexion

En cas d'échec de connexion ou d'interruption de connexion, un message s'affiche indiquant au demandeur que sa démarche n'a pas abouti. Il lui appartient dès lors de la renouveler aussi souvent que nécessaire pour voir s'afficher l'écran confirmant le succès de la démarche.

En cas de problème, le demandeur peut également adresser un message au support technique des e-démarches (cf. coordonnées sous chiffre 9).

6. Responsabilité

Les cartes sont établies par l'Office cantonal de la culture et du sport.

L'OCCS s'engage à prendre toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données collectées auprès du demandeur, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès, et ce notamment en application de l'art. 37 de la loi cantonale sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (abrégiée LIPAD; RS Ge A 2 08).

L'OCCS prend toutes les mesures usuelles pour assurer l'intégrité et la confidentialité des données en sa possession et/ou transmises à l'intérieur de son réseau informatique interne.

La transmission de données entre l'OCCS et le demandeur par le biais de l'Internet a lieu sous la seule responsabilité de ce dernier, qui se déclare pleinement conscient des risques qu'une telle transmission comporte. L'OCCS décline toute responsabilité pour d'éventuelles atteintes, directes ou indirectes, de quelque nature que ce soit, à la confidentialité ou à l'intégrité des données intervenant à l'extérieur de son réseau informatique.

Le demandeur déclare être conscient qu'un accès continu et ininterrompu au site Internet de l'OCCS ne saurait être garanti. L'accès pourra ainsi être suspendu, notamment mais pas exclusivement, en cas d'avarie technique, d'opérations de maintenance ou de tout autre cas de force majeure. A cet égard, le demandeur renonce par avance et inconditionnellement à tenir l'OCCS responsable de tout dommage, direct ou indirect, découlant de l'utilisation de son site Internet.

L'OCCS décline toute responsabilité envers les tiers pour les dommages subis, ou pour les peines encourues par le demandeur - ou par tout tiers usurpant son identité - du fait d'une utilisation de son site Internet non conforme à la loi ou aux présentes conditions générales.

La responsabilité de l'OCCS est exclusivement régie par la loi cantonale sur la responsabilité de l'Etat et des communes (abrégiée LREC; RS Ge A 2 40). Toute responsabilité de l'OCCS au-delà des dispositions légales précitées est exclue.7.

7. Protection des données

Conformément à la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles du 05 octobre 2001 (abrégée LIPAD; RS Ge A2 08),, les données personnelles reçues dans le cadre des demandes ou de la connexion au site de l'OCCS sont traitées de manière confidentielle et utilisées seulement dans le cadre des démarches en lien avec la commande d'une carte d'accès à la culture et au sport pour les jeunes.

Toutes les données validées par le demandeur permettant son identification sont communiquées à notre partenaire financier au nom et sous la responsabilité de l'acheteur au moment du paiement de la prestation.

8. For et droit applicable

Tous litiges survenant au sujet des présentes conditions générales ou en rapport avec elles seront de la compétence exclusive des tribunaux ordinaires de Genève, sous réserve d'un recours aux juridictions fédérales.

Seul le droit suisse interne est applicable.

9. Contacts:

Assistance technique

Ecrire un message électronique à l'adresse suivante e-demarches@etat.ge.ch

ou bien suivre ce lien: <http://ge.ch/e-demarches/contacter-lassistance>

Questions relatives à l'objet de la demande

Adresse postale : OCCS, Chemin de Conches 4, 1231 Conches

Adresse mail : info.occs@etat.ge.ch